

73040 - Autres opérations pour l'aide à la pierre

**PDH - Proposition d'attribution d'une subvention
pour la construction de logements sociaux
au titre du renouvellement urbain sur le
territoire de l'Eurométropole de STRASBOURG**

Rapport n° CP/2019/158

Service gestionnaire :

L520 - Service Développement du logement social

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de l'attribution d'une subvention suite à la demande d'aide financière présentée par DOMIAL ESH pour la construction de 18 logements en PLA-I (Prêt Locatif aidé d'Intégration) pour l'opération de sédentarisation des gens du voyage au titre du dispositif départemental d'aide à la création de logements locatifs sociaux, dans le cadre de la convention de renouvellement urbain du quartier du POLYGONE à STRASBOURG.

Le Département du Bas-Rhin soutient, en complément des aides de l'Etat déléguées à l'Eurométropole de Strasbourg sur son périmètre ou des aides de l'ANRU (agence nationale de renouvellement urbain), la création de logements locatifs sociaux en accordant une subvention aux bailleurs sociaux et organismes œuvrant dans le domaine du logement pour les dossiers déposés dans le cadre des conventions ANRU déjà signées au 1er janvier 2010.

Parmi les engagements qui restent à solder dans le cadre de la convention de renouvellement urbain du quartier du POLYGONE à STRASBOURG, figure le projet de construction de 18 logements en PLA-I pour l'opération de sédentarisation des gens du voyage.

L'opération étant confirmée, DOMIAL ESH sollicite l'octroi de cette subvention.

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer à DOMIAL ESH, une subvention d'un montant total de 66 000,00 € TTC pour la construction de 18 logements en PLA-I pour l'opération de sédentarisation des gens du voyage au titre du dispositif départemental d'aide à la création de logements locatifs sociaux dans le cadre de la convention de renouvellement urbain du quartier du Polygone à Strasbourg, et d'approuver, par ailleurs, les termes de la convention d'attribution de subvention et de réservation départementale de logements locatifs sociaux ci-jointe.

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
PARCPU 2019-1	G 2019-2021 Création de logements sociaux	3 000 000 €	3 000 000 €	66 000,00 €

La Commission du territoire d'action de l'Eurométropole de Strasbourg a émis un avis favorable sur l'attribution de cette subvention et sur les termes du projet de convention d'attribution de subvention, le 11 avril 2019.

Aucun crédit de paiement ne sera mobilisé en 2019.

Le présent dispositif se fonde sur les articles L. 3211-1 du code général des collectivités territoriales et L. 312-2-1 du code de la construction et de l'habitation.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition du président, décide d'attribuer une subvention d'un montant total de 66 000,00 € à DOMIAL ESH pour la construction de 18 logements en PLA-I situé dans le quartier Polygone à Strasbourg.

Elle approuve, par ailleurs, les termes de la convention d'attribution de subvention et de réservation départementale de logements locatifs sociaux annexée à la présente délibération et autorise son président à signer.

Strasbourg, le 26/04/19

Le Président,



Frédéric BIERRY